



# VILLE DE VIC SUR AISNE

2, rue Brouillaud – 02290 VIC SUR AISNE

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 17 février 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie de Vic sur Aisne le mercredi 17 février 2021 à 19 H 30.

**Étaient présents** : Bernard RUELLE - Yveline DELVAL – Claude LEPIGEON – Monique COHEN – Jean-Michel HENIQUE - Laurent PETITOT - Véronique BARREIROS – Serge BERGER – Pierre-Louis CARRIER – Johann RUELLE- Armelle LEFEVRE – Marie-Delphine DUCLAUX – Jean-Claude VAZEL – Jean-Claude LEMISTRE – Nathalie PERCEPIED – Céline DUPONT – Christophe BUKWA – Virginie POULET -

**Absente excusée** : Anne-Sophie LOR donne procuration à Bernard RUELLE

Monsieur Claude LEPIGEON a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

Les membres du Conseil Municipal actent et approuvent à l'unanimité le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 09 décembre 2020.

Sur proposition de Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal acceptent d'ajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- ✓ *Convention ADICA*
- ✓ *Circulation rue du Pont de la Tournelle*
- ✓ *Tonte terrain de football*
- ✓ *Syndicat de gestion de la halle des sports*
- ✓ *Commission d'appel d'offres*

Le Conseil Municipal approuve le rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) du 18 décembre 2020 de la CCRV (Communauté de Communes Retz en Valois).

Le Conseil Municipal accepte la proposition d'un mandat de vente avec CENTURY 21 sans exclusivité concernant l'immeuble 9 rue de l'église (Ancienne école, local des anciens, deux logements et un terrain donnant sur la rue Paul Braux).

Ce mandat de vente prévoit des clauses conditionnelles pour le futur acquéreur qui devra respecter les règles d'urbanisme, proposer un projet d'aménagement avec les démolitions et nouvelles implantations.

Monsieur le Maire informe les élus qu'une opération est lancée par le département de l'Aisne « CAP'JEUNES » pour aider financièrement des jeunes de 16 à 21 ans ayant un projet (Achat de matériel informatique, permis de conduire...). Contre des heures de travail au bénéfice de la commune dans le cadre d'une mission, ces jeunes pourront percevoir une indemnité de 100.00 € par le département et 180.00 € par la commune pour une durée hebdomadaire de 35 H 00. Après discussion, le Conseil Municipal décide de s'associer à cette opération et une enveloppe budgétaire sera consacrée au budget primitif 2021.

Monsieur le Maire rappelle que le projet « Ages et Vie » : Construction d'une maison pour personnes âgées non dépendantes de seize places dans la zone du chemin vert est toujours d'actualité.

Téléphone : 03 23 55 50 58

E-Mail : [mairie.vic@wanadoo.fr](mailto:mairie.vic@wanadoo.fr) - Site internet : <http://mairie-vicsuraisne.fr>



Selon certaines contraintes édictées par la Préfecture, une modification du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) doit être conduite et prise en charge par la Communauté de Communes Retz en Valois.

Une nouvelle délibération doit donc être prise pour réaffirmer la position de la commune en faveur de ce projet.

Le Conseil Municipal, dans le cadre du projet de réfection du Pont Pinard sur le ru d'Hozier rue de l'Eglise, décide d'accorder à l'ADICA la maîtrise d'oeuvre pour un montant de 3 800 € HT.

Suite à la dernière décision du Conseil Municipal de supprimer le stop rue du Brandon et de positionner la rue du Pont de la Tournelle en sens unique, un devis a été établi par la société signalétique pour réaliser cette signalisation.

Le Conseil Municipal accepte le devis pour un montant de 2 311.00 € HTT soit 2 773.20 € TTC.

Monsieur Claude LEPIGEON informe l'assemblée que l'association ACS Foot sollicite de nouveau la commune pour la tonte du terrain d'honneur : le Conseil Municipal accepte la tonte de ce terrain en tenant compte des aspects météorologiques.

Monsieur Claude LEPIGEON explique aux élus que le Syndicat de gestion de la halle des sport souhaite la révision de la convention à l'utilisation des locaux de la halle des sports.

Monsieur le Maire fait le point sur les finances 2020 en présentant une synthèse du compte administratif 2020.

Il présente également les investissements menés au cours de cette même année.

Il précise que la commune est en attente de recevoir le compte de gestion dressé par la perceptrice de Villers-Cotterêts.

Dès reçu, le compte administratif ainsi que l'affectation des résultats pourront être votés.

#### **Informations diverses :**

Monsieur le Maire fait le point sur les travaux de malfaçons dans la rue du Brandon : la commune est toujours en contact direct avec l'ADICA et l'entreprise EUROVIA.

Suite à un accident de la route occasionné route de Noyon, le remplacement des plots et la réfection du trottoir sont prévus vendredi 19 février et lundi 22 février 2021.

Monsieur le Maire informe les élus que la commune a adhéré à la plateforme « Réseau des communes » pour l'accès à un nouveau site.

Il précise que les travaux d'extension à l'école primaire rue Lucien Damy se terminent : le raccordement électrique est en cours, l'installation des nouvelles chaudières et les peintures seront réalisées prochainement.

Une commission d'appel d'offres aura lieu pour acter l'avenant pour les nouvelles chaudières.

Monsieur Pierre-Louis CARRIER fait le point sur les réunions en CCRV concernant l'eau et l'assainissement : un projet de déshydratation des boues a été soulevé en Communauté de Communes.

Madame Yveline DELVAL fait le point sur l'organisation future des relèves des déchets notamment par le biais de « levées ».

La séance est levée à 23 H 20.

Le Maire,

Bernard RUELLE



Téléphone : 03 23 55 50 58  
E-Mail : [mairie.vic@wanadoo.fr](mailto:mairie.vic@wanadoo.fr) - Site internet : <http://mairie-vicsuraisne.fr>

